



# ACADEMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Inspection pédagogique du second degré Enseignement Technique Économie-Gestion

Toulouse, le 19 septembre 2024

Affaire suivie par :  
Fabienne Buisson  
Anna David  
Nathalie Dufau  
Sandrine Dutrey  
Loïc Le Gad  
Marc Pacquetet  
Tél : 05 36 25 71 89 ou 71 88  
Mél : [ien-ecogestion@ac-toulouse.fr](mailto:ien-ecogestion@ac-toulouse.fr)

Les Inspectrices et Inspecteurs de l'Éducation nationale  
Enseignement technologique  
Économie-Gestion  
à  
Mesdames et Messieurs les professeurs d'Économie-  
Gestion et du domaine professionnel Alimentation,  
Fleuriste et Hôtellerie-Restauration  
S/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
LP, LPO, LPP, EREA, ESRP, CLG

### Objet : lettre de rentrée 2024

Chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire, nous tenons à vous adresser nos sincères remerciements pour l'investissement qui a été le vôtre au cours de l'année 2023-2024.

Nous félicitons les lauréats pour leur réussite aux concours et souhaitons la bienvenue aux collègues nouvellement nommés dans l'académie, aux professeurs stagiaires, aux professeurs alternants, en détachement et agents non titulaires qui débutent dans le métier. Nous savons pouvoir compter sur l'ensemble des enseignants pour les accueillir avec bienveillance au sein des équipes, les accompagner dans leur découverte de ce métier exigeant et passionnant et surtout les aider à construire leur pratique professionnelle.

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre groupe, Nathalie DUFAU, faisant fonction IEN-ET, en charge de la filière de l'Alimentation et de l'économie-gestion en secteur de la production de biens et services.

### La Réforme de la voie professionnelle

Madame la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a fixé dans [sa circulaire de rentrée](#), comme priorité d'assurer la cohésion sociale dans l'Ecole et par l'Ecole, de permettre à chacun d'aller au plus haut de ses aptitudes et de se préparer à l'exercice de la citoyenneté.

Dans la continuité de la transformation de la voie professionnelle, l'objectif poursuivi par la réforme des lycées professionnels est de faire du lycée professionnel une voie de réussite, choisie par les élèves et leurs familles, reconnue par la société et les entreprises.

Nous vous invitons à consulter les [Douze grandes mesures](#) qui visent à :

- Lutter contre le décrochage scolaire ;
- Améliorer la réussite dans les poursuites d'études ;
- Améliorer l'insertion professionnelle des lycéens.

Cette année scolaire sera principalement marquée par la nouvelle organisation des enseignements dispensés sous statut scolaire et du calendrier modifié de l'année de terminale professionnelle ainsi que des épreuves du baccalauréat. (Cf. arrêté du 22 janvier 2024)

Ainsi de mi-mai à début juillet, un parcours différencié de six semaines qui n'entre pas dans le cadre des évaluations certificatives est proposé au choix aux élèves :

- un parcours de préparation à l'insertion professionnelle qui vise à accompagner les élèves dans leur projet professionnel pour faciliter la transition entre la formation et l'emploi ;
- un parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures dont l'objectif est de favoriser la réussite d'études post-baccalauréat.

L'académie de Toulouse a anticipé l'accompagnement des équipes dans le cadre de dites mesures 4 et 5.3 « du parcours différencié au parcours de consolidation (Ressources disponibles ici : <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/du-parcours-differentie-au-parcours-de-consolidation>).

### L'éducation économique, budgétaire et financière - EDUCFI



Ouvert à titre expérimental à la rentrée scolaire 2023 en lycée professionnel, le passeport EDUCFI a vocation à être généralisé cette année. Dispositif pédagogique, il a pour objectif de sensibiliser les élèves de la voie professionnelle aux enjeux de l'éducation budgétaire et financière.

Il initie les futurs citoyens à savoir bien gérer leurs finances personnelles dans un contexte où les produits et les acteurs financiers se sont complexifiés et dans lequel des pratiques commerciales numériques se sont multipliées. Cette ambition peut être traduite en 3 objectifs :

- savoir gérer son argent et prévenir le surendettement ;
- savoir planifier et épargner ;
- savoir se protéger contre les arnaques financières ou les pratiques commerciales trompeuses.

Le passeport peut être organisé par un ou plusieurs professeurs qui peuvent aussi travailler en collaboration avec le chef d'établissement et/ou l'adjoint gestionnaire.

Il comprend une formation de deux heures à l'aide d'un support et d'un diaporama proposés par le site Eduscol suivie d'un test sur le fonctionnement. Le diaporama peut être modifié et ajusté pour s'adapter aux choix d'organisation des professeurs et personnels engagés.

Les questions budgétaires et financières sont présentes dans les programmes d'économie-droit, d'économie-gestion et dans certains référentiels d'enseignement professionnels. A ce titre le passeport EDUCFI peut être intégré dans les enseignements tout au long du parcours de formation.

Un Webinaire de présentation à l'attention des enseignants est organisé le mercredi 13 octobre de 14h à 15h.

## L'unité facultative dans le secteur sportif (UFSS)

L'Unité Facultative professionnelle dans le Secteur Sportif est un parcours de formation proposé à des élèves volontaires pour répondre à leur appétence pour le sport et leur souhait de travailler dans ce secteur.

Il permet à ces jeunes lycéens professionnels de donner une coloration sportive à leurs études et les dote de compétences allant au-delà de leur filière, tout en restant dans leur cœur de métier. Ils multiplient ainsi leurs chances d'insertion dans le monde du travail.

Les compétences professionnelles travaillées dans le parcours de formation visent 2 domaines :

- La prise en compte des caractéristiques des publics et de la structure d'exercice dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et la contribution au fonctionnement d'une structure ;
- La mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'exercice.

Une partie des PFMP doit être réalisée dans des organisations permettant de combiner les compétences professionnelles de la filière suivie et les compétences professionnelles des 2 domaines susvisées.

Les élèves valident cette unité facultative, à la fin de la classe de terminale, en présentant, à l'oral, des activités spécifiques réalisées durant leur parcours.

Par équivalence ils obtiennent l'unité certificative 1 et l'unité certificative 2 du BPJEPS et offre des débouchés le certificat de spécialisation Encadrement Secteur Sportif (E2S) pour les élèves souhaitant devenir éducateur sportif.

En amont du certificat de spécialisation E2S, un certificat de spécialisation Animation, Gestion de projets Secteur Sportif (AG2S) est proposé pour les élèves de la voie professionnelle souhaitant devenir éducateur sportif mais qui n'ont pas suivi le parcours de formation UFSS.

## Concours

L'enseignement professionnel est porteur de dynamiques qui permettent aux lycéens de nos filières de découvrir d'autres modes d'apprentissage, de rencontrer d'autres milieux et des partenaires afin de valoriser leurs réussites. Pour accompagner les élèves dans la réussite de leur parcours de formation, vous avez la possibilité de les engager dans les concours ou challenges proposés aux filières de l'économie-gestion.

**Concours de métiers :**



Le concours général des métiers organisé par l'Éducation nationale est ouvert à 5 spécialités du domaine de l'économie-gestion :

Bac pro Métiers du Commerce et de la Vente - Option A,

Bac pro Métiers du Commerce et de la Vente - Option B,

Bac pro Commercialisation et Services en Restauration,

Bac pro Cuisine

Bac pro Organisation de Transport de Marchandises.

➔ <https://www.education.gouv.fr/le-concours-general-des-lycees-et-des-metiers-un-prix-d-excellence-10022>

- **Wordskills :**

La 47<sup>e</sup> édition des worldskills (Olympiades des Métiers) s'est déroulée à Lyon du 10 au 15 septembre 2024. Il s'agit d'une compétition mondiale des métiers sur 3 parcours : concours régional, national et mondial. Ses objectifs sont de promouvoir les métiers (plus de 60 métiers), valoriser les jeunes élèves et apprentis,



faire de l'excellence une norme de la formation professionnelle et valoriser l'émergence des métiers pour répondre aux besoins économiques du territoire. Cela passe par une mobilisation de nos apprenants (formation initiale scolaire et apprentis). En ce début d'année la Drafpic a constaté une faible inscription dans certains métiers. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 octobre 2022. Une mobilisation académique est attendue.

- **Concours valorisation des chefs-d'œuvre en CAP :**



- **Autres (INRS, je filme le métier qui me plaît...)**



Grace à votre engagement, la qualité des projets portés par les filières de l'économie-gestion de l'académie de Toulouse, est régulièrement reconnue et mise à l'honneur au niveau régional et national.

### Rémunération des PFMP

Le décret du 11 août 2023 prévoit le versement d'une allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

### Le projet en baccalauréat professionnel

L'arrêté du 13 juin 2024 et le décret du 12 juin 2024 sont venus substituer un projet au chef d'œuvre.

La circulaire du [2 juillet 2024](#) parue au B.0 du 11 juillet 2024 annule et remplace la circulaire MENE2019533C du 22 octobre 2020 relative à la réalisation du chef-d'œuvre au baccalauréat professionnel et aux modalités d'évaluation à l'examen, qui est abrogée.

## Plan Académique de Formation (PRAF)

La campagne d'inscription au PRAF est désormais ouverte tout au long de l'année. L'offre de formation continue pour l'année 2024-2025 proposée par l'EAFC est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ac-toulouse.fr/l-ecole-academique-de-la-formation-continue-130081>

## Parcours de formation M@gistère et accompagnement des enseignants titulaires et non titulaires

Une offre de formation continue en ligne, tutorée et interactive vous est proposée sur la plateforme M@gistère accessible via le portail ARENA. Vous y trouverez des parcours accompagnés ou en auto-formation répondant à vos besoins immédiats de formation et vous offrant la possibilité d'acquérir des badges comme attestation de participation.

### Zoom sur quelques parcours M@gistère

- Transformer la voie professionnelle :  
<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519>
- Principes d'acquisition des compétences dans les formations professionnelles :  
<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1994>
- Enseigner dans le second degré : accompagnement à la prise de poste :  
<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2788>
- Enseigner l'économie-gestion : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2827>
- Accompagnement pédagogique en PFMP : <https://magistere.education.fr/ac-bordeaux/course/view.php?id=10398>
- Adapter les parcours de formation des élèves en CAP 1, 2 ou 3 ans :  
<https://magistere.education.fr/ac-toulouse/course/view.php?id=9808>

## Remplacement de courte durée

A titre indicatif, un document de synthèse catégorise et identifie des ressources mobilisables dans le cadre du remplacement de courte durée dans les filières de l'économie gestion de la voie professionnelle.

➔ <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/eco-gestion-voie-pro/continuite-pedagogique-et-replacement-de-courte-duree>

## Concours de recrutement

Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants de la session 2025 auront lieu à l'automne 2024, vous serez informés via vos établissements ou la liste de diffusion académique lpecogestion.

➔ Consulter le [site devenirenseignant.gouv.fr](http://devenirenseignant.gouv.fr) où vous trouverez toutes les modalités, rapports des jurys...

## Site disciplinaire académique

Le [site académique Économie-Gestion](#) est un support d'information important. N'hésitez pas à nous proposer, pour publication, des articles relatifs aux actions que vous menez avec vos élèves ou encore des ressources pédagogiques que vous souhaitez partager.

## Site disciplinaire national

Le centre national de ressources pour l'enseignement professionnel en économie et gestion, CERPEG est le site de référence pour les professeurs d'enseignement professionnel en économie et gestion. Il comporte :

- une actualité pédagogique et disciplinaire mise à jour,
- un wiki des savoirs, un wiki des applications, une vidéothèque,
- des ressources sur la digitalisation et le numérique
- des ressources structurées autour de la transformation de la voie professionnelle
- une rubrique publant les sujets d'examens des filières professionnelles
- une chaîne Youtube CERPEG, comprenant plus de 70 vidéos relatives au numérique, aux applications, aux métiers et aux filières.

Les professeurs peuvent également s'inscrire au groupe CERPEG du réseau social VIAEDUC pour publier, partager, commenter et enrichir leurs ressources.

## Culture numérique professionnelle - Pix+ Édu

Le dispositif Pix+ Édu s'adresse à tous les enseignants afin de développer et de valider leurs compétences numériques professionnelles. Ces compétences sont définies dans le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN-Édu).

Ce dispositif, organisé en 3 phases, permet de se situer dans la maîtrise des compétences numériques avec un parcours d'auto-positionnement (Je découvre), d'approfondir ses compétences avec des parcours thématiques (Je m'entraîne), et de valider ensuite son niveau de maîtrise avec un parcours bilan (Je valide).

L'accès aux parcours Pix+ Édu s'effectue via un espace Magistère dédié, ouvert à tous en auto-inscription : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2969>

Les parcours Pix+ Edu comportent 40 questions et durent en général entre 1 heure et 2 heures. Vous pouvez les réaliser à votre rythme, et dans l'ordre que vous souhaitez. Vous pouvez les suspendre et les reprendre à tout moment.

Le parcours bilan permet de valider le niveau de maîtrise obtenu. Il est également possible de valoriser les niveaux les plus avancés en passant la certification Pix+ Édu.

Pour en savoir plus : <https://eduscol.education.fr/721/evaluer-et-certifier-les-competences-numeriques>

## Utilisation de la messagerie académique

Chaque professeur est doté d'une adresse professionnelle électronique académique [nom.prenom@ac-toulouse.fr](mailto:nom.prenom@ac-toulouse.fr). Afin de faciliter la communication pédagogique directe, nous demandons à tous les enseignants d'utiliser leur messagerie électronique professionnelle. Pour respecter le règlement général des protections des données (RGPD), nous utiliserons exclusivement cette adresse académique pour communiquer avec vous. Toutes les informations institutionnelles (dont l'alerte rendez-vous de carrière PPCR) transitent par cette adresse professionnelle. Les nouveaux collègues doivent se rapprocher de leur responsable informatique au sein de l'établissement pour récupérer les accès.

## Examens

La nouvelle année de terminale à partir de la rentrée scolaire 2024 entraîne un changement dans le calendrier des examens : <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/baccalaureat-brevet-cap-parcoursup-le-calendrier-2025-341384>

Nous rappelons que la participation des enseignants aux examens (interrogations et corrections, y compris pour le chef-d'œuvre) est une des missions obligatoires. Pour des raisons d'organisation, toutes les convocations aux épreuves ponctuelles envoyées par la DEC sont donc prioritaires sur les évaluations en CCF organisées dans les établissements.

Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date de clôture de ces examens, fixée par la note de service établissant le calendrier de la session (Cf. note de service transmise dans vos établissements pour chaque session).

## Rendez-vous de carrière

Le rendez-vous de carrière est un temps dédié qui porte un regard sur une période de vie professionnelle. Temps d'observation et d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle et prend appui sur un document de référence de l'entretien complété par l'enseignant.

Nous vous invitons à vous appuyer sur le guide pour préparer ce rendez-vous : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

## Projet d'évolution professionnelle

Nous invitons celles et ceux d'entre vous qui ont un projet d'évolution de carrière ou qui développent des pratiques pédagogiques innovantes à nous en faire part. Nous sommes à votre écoute et pouvons vous apporter conseil et expertise pour tout projet.

Vous pouvez également vous rapprocher des [DRH de proximité en département](#).

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une année scolaire riche d'innovations et d'expérimentations pédagogiques et vous remercions par avance, de votre engagement au service de la réussite des élèves de la voie professionnelle. Les IEN-ET Économie-Gestion restent disponibles pour répondre à vos interrogations.

Les Inspectrices(teurs) de l'Éducation Nationale  
Enseignement technologique  
Économie-Gestion

Fabienne BUISSON,  
Anna DAVID,  
Nathalie DUFAU  
Sandrine DUTREY,  
Loïc LE GAD,  
Marc PACQUETET